

## **AlterHéros** **Code d'éthique**

Le code d'éthique est l'ensemble des règles de conduite dont les personnes impliquées auprès d'AlterHéros se dotent pour orienter et guider leurs décisions morales. Le code d'éthique peut s'appliquer dans des situations pouvant dépasser le cadre des activités régulières de l'organisme.

### **Engagement**

Les administrateurs.trices, les bénévoles, les membres et le personnel doivent s'engager à respecter le code d'éthique de l'organisme.

### **L'éthique**

Les règles de conduite de l'organisme sont fondées sur un ensemble des valeurs.

Ces valeurs sont :

- L'équité
- L'honnêteté
- L'inclusion
- L'intégrité
- Le respect

Les moyens d'action sont :

- La collaboration
- La concertation
- L'éducation
- L'entraide, l'écoute et le soutien
- Le partage

### **Les devoirs des membres, des bénévoles et des administrateurs.trices**

Pour le plus grand bien de la communauté, nous, les administrateurs.trices, les bénévoles et les membres d'AlterHéros, reconnaissons entièrement nos responsabilités et nos obligations individuelles et collectives envers nous-mêmes, l'organisme, le public et la clientèle desservie par l'organisme.

#### ***Les devoirs envers le public***

Envers le public, nous, les administrateurs.trices, les bénévoles et les membres, nous engageons à respecter la mission d'AlterHéros qui est de:

- Informer et éduquer les jeunes, les parents, la famille et les amis en partageant et diffusant de l'information ;
- Fournir de l'aide et du soutien en posant, clarifiant, et répondant à des questions, et en mettant sur pied un réseau d'entraide mutuelle ;
- Créer une communauté où les jeunes peuvent partager, échanger, contribuer, établir des liens et se connecter avec d'autres.

#### ***Les devoirs envers la clientèle***

Envers la clientèle qu'AlterHéros dessert, nous, bénévoles, employé.e.s et administrateurs.trices, nous engageons à:

1. Assurer la confidentialité des renseignements recueillis
2. Témoigner constamment le plus grand respect dû aux individus :
  - Respecter les confidences qui nous sont faites;
  - Respecter les coutumes et croyances ainsi que toutes religions ou rites;
  - Respecter les valeurs de la clientèle;
3. Faire preuve d'empathie, de courtoisie et de politesse;
4. Ne pas profiter, dans quelque situation que ce soit, de notre position privilégiée;

5. Reconnaître les limites de nos savoirs et référer la clientèle aux ressources appropriées;
6. Éviter toute forme de conflit d'intérêt et d'avantages personnels.

### **Les devoirs envers l'organisme et les membres**

Envers l'organisme et les membres, nous, bénévoles, employé.e.s et administrateurs.trices, nous engageons à :

- Remplir au meilleur de notre capacité les tâches qui nous sont confiées. Les administrateurs.trices et employé.e.s ont toutefois droit, selon les politiques en vigueur, au remboursement des dépenses occasionnées par l'exercice de leurs fonctions;
- Éviter de nous placer en situation de conflit d'intérêt ou de tirer avantage de nos fonctions;
- Assurer une saine gestion des ressources dont nous avons la responsabilité;
- Respecter les règlements généraux de l'organisme;
- Assurer la confidentialité des informations confidentielles à l'organisme;
- À maintenir un climat de travail aussi harmonieux que possible avec nos pairs;
- À ne pas sciemment défavoriser AlterHéros face à un individu, un autre groupe ou un autre organisme;
- À ne pas impliquer AlterHéros dans des actes pouvant mettre l'organisme dans l'illégalité;
- Maintenir et améliorer nos connaissances professionnelles pertinentes à nos fonctions.

### **Déroghations à l'éthique ou à la déontologie**

- Toute personne peut porter plainte au sujet de la conduite d'un.e membre de l'organisme;
- Tout manquement à l'éthique est soumis au conseil d'administration qui prend les mesures appropriées en vue d'assurer la confiance du public envers l'organisme;
- La personne dont la conduite est examinée peut demander d'être entendue par le conseil d'administration;
- La personne dont la conduite est examinée peut se voir imposer une réprimande, une suspension temporaire, être invitée à quitter l'organisme ou être affectée à des tâches qui la mettraient à l'abri de possibles récidives.

Comme membre, administrateur.trice, employé.e, stagiaire, bénévole ou observateur.trice, j'affirme avoir lu et compris le présent *Code d'éthique* et m'engage à le respecter.

*Document approuvé par le conseil d'administration d'AlterHéros le 8 janvier 2017.*